

CSE

LE COMPTE RENDU
FORCE OUVRIERE DU CSE

28,29 & 30 avril 2021



Compte rendu 2ème et 3ème journée du CSE / S'il a été question de la situation sanitaire dès le 1er jour de ce CSE d'avril, le sujet s'est poursuivi durant les 3 jours...et la Direction n'a pas attendu la fin de la semaine dernière pour annoncer la couleur : **reprise des journaux par antenne dès le 10 mai, des « Dimanche en Politique » à compter du 16 mai, et poursuite du télétravail « imposé » jusqu'au 9 juin.**

Le fait que l'info soit vite tombée est une bonne chose. Nous regrettons en revanche que cette reprise n'aille pas plus vite, alors que les dispositifs mis en place sur les sites sont à la hauteur. Le reste de l'ordre du jour n'a donc pas pu être traité en intégralité.

SOMMAIRE

LIMINAIRE FO « Qu'est-ce que le journalisme ? »

COMPTE RENDU 1^{ERE} JOURNEE

RÉGIONALISATION

BUDGET DU RÉSEAU FRANCE 3

COMPTES RENDUS DES DERNIÈRES CSSCT

LE BUDGET DU CSE

RÉGIONALISATION

Les élus du CSE Réseau ont été informés des éléments présentés en commission économique, puis en plénière du CSE central tenu la semaine précédente.

Pour en retrouver le compte rendu de FO, [cliquez ICI](#) ➔

Un long débat a été engagé à ce sujet : est-il normal que les élus du Réseau (principal établissement concerné) n'aient été informés qu'après ceux du central ? La réponse n'est pas si évidente. Certes, le projet impacte principalement le réseau régional, mais pas seulement. La Corse l'est aussi, tout comme la rédaction de France 3 Toutes Régions, qui

dépend du Siège. Il est donc logique que le projet soit débattu au niveau du périmètre de l'entreprise.

Autre sujet : le fait que, en l'état, l'ensemble des syndicats représentatifs sur le Réseau ne soient pas associés pour participer à la future commission de suivi du projet, en cours de négociation. Le problème est le même : comme il s'agit d'une négociation à l'échelle de l'entreprise, elle associe donc les syndicats représentatifs à l'échelle de ce périmètre, ce qui est normal. Une solution, compatible avec le droit, est donc à rechercher et à trouver, avant que l'on entre dans davantage de concret.

BUDGET DU RÉSEAU FRANCE 3

Les élus ont pris connaissance des travaux effectués par la commission économique du CSE Réseau le 14 avril dernier.

Pour l'essentiel, nous retenons que le réalisé de 2020 n'a évidemment rien eu à voir avec le prévisionnel. Il a logiquement été marqué par la crise sanitaire, et notamment le 1er confinement, entraînant une forte réduction de l'offre régionale pendant plus de 2 mois.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes :

- masse salariale : -11 millions d'euros
- charges hors personnel : -13,5 millions

Parmi ces charges, on note en particulier une baisse du recours à la Fabrique et une baisse des frais de missions.

Dans le même temps, une baisse des recettes a été subie (notamment en raison de l'activité du 1er semestre) : de l'ordre de 4 millions sur les 14 millions initialement.

Que prévoir pour 2021 ? Se baser sur le réalisé 2020 n'aurait évidemment pas beaucoup de signification. Le chiffre présenté est une augmentation de 0,9% par rapport au prévisionnel 2020, mais assorti d'une baisse de 20,6 ETP. En clair, nous devrions passer de 2905,9 à 2885,3.

La Direction a néanmoins soulevé que cette baisse n'est que de 0,7% dans le Réseau (contre un chiffre moyen de 2,5% au niveau de l'entreprise).

De même, le niveau de baisse n'est pas le même selon les directions régionales. Il est quasiment à 0 dans 3 régions : Pays de Loire, Centre Val de Loire et Bourgogne / Franche Comté. Et il est en revanche supérieur à 3% dans les « grosses » régions : Grand Est, Auvergne Rhône Alpes, et Hauts de France.

La Nouvelle Aquitaine, autre « grosse » région, est moins affectée, avec une baisse de 2.1%.

2021 sera par ailleurs marqué par 12 nouvelles matinales France Bleu. Les élus ont regretté l'existence de difficultés pour produire certaines retransmissions sportives du dimanche, et le nécessaire recours à des sociétés privées (les moyens de la Fabrique n'étant pas dimensionnés pour).

Enfin, 4 régions ont procédé à des reconductions de COM (contrats d'objectifs et de moyens) régionaux : Bretagne, Centre Val de Loire, Pays de Loire, et surtout Nouvelle Aquitaine (avec un budget de 1 million d'euros, incluant la chaîne NOA).

COMPTES RENDUS DES DERNIÈRES CSSCT

L'essentiel de ce point a été reporté à un prochain CSE. FO regrette notamment de ne pas avoir pu traiter la semaine dernière les dysfonctionnements constatés dans les recours à des experts suite à des affaires de harcèlement supposé.

Lorsque ces dossiers sont compliqués, le recours à l'expert est alors une richesse, mais à condition, d'une part, de faire appel à un professionnel correspondant au besoin. Et d'autre part, de pouvoir partager certains

éléments de cette expertise. Pas tous, évidemment, car le respect de la confidentialité est incontournable, si l'on souhaite que la parole puisse rester libre. Mais des solutions doivent pouvoir être trouvées...

FO s'est exprimé à ce sujet, dans l'édito de notre journal l'InFO d'Avril, que vous pouvez retrouver en cliquant [ICI](#) ➔

LE BUDGET DU CSE

Les activités proposées par le CSE ont été très affectées par la crise sanitaire en 2020. Elles le sont aussi pour ce début 2021, notamment pour ce qui concerne les projets de voyage.

L'argent n'est pas perdu, car ce qui n'a pas été engagé pourra l'être par la suite, et permettra de faire d'autres choses.

Quant à ce qui a été engagé dans des voyages qui n'ont pas eu lieu, ce n'est pas perdu non plus, puisque ces fonds sont devenus des avoirs pour de prochains projets de voyages.

Quelques chiffres clés sur le budget 2021 :

- le CSE a reçu 4,7 millions de l'employeur pour financer les ASC du Réseau
- sur ces 4,7 millions, 3 millions sont reversés au CI ORTF, et 1,7 millions sont utilisés pour les activités du Réseau
- sur ces 1,7 millions, 824.000 restent en central, et 892.000 sont répartis entre les différentes antennes

Sur ces 824.000 en central :

- 150.000 financent la part du CSE des chèques vacances
- 180.000 financent la part du CSE des chèques culture
- 180.000 financent les chèques « rentrée scolaire »
- 160.000 financent le patrimoine du CSE pour les locations de vacances
- 120.000 sont destinés aux chèques culture pour Noël -et le reste est réparti entre la billetterie, les autres offres pour les locations de vacances et l'AS ORTF

Quant aux 892.000 reversés aux antennes, en fonction du nombre de personnels, les enveloppes vont de 23.500 pour la plus petite (104 salariés) et 83.700 pour la plus grosse (371 salariés).